



Faculté de biologie et de médecine

Vous êtes ici: UNIL > Faculté de biologie et de médecine > L'enseignement > Plagiat

Plagiat et respect de l'intégrité

Information du Décanat de la Faculté de biologie et de médecine de l'UNIL en matière de plagiat, de publications scientifiques et du respect de l'intégrité

Ce texte se base sur les Directives 0.3, 0.3bis et 4.2 de l'Université de Lausanne et s'adresse tant aux étudiants des Ecoles de la Faculté qu'au Corps enseignant.

PLAGIAT : POSITION

Le plagiat, la fabrication et la falsification de documents ou de résultats sont unanimement considérés comme des fautes graves, passibles de sanctions de la part de l'UNIL, voire de poursuites pénales. Les situations de plagiat seront annoncées au Décanat qui prendra des sanctions allant, selon la gravité des fautes, du blâme à l'annulation d'un travail, à l'échec d'un module/d'une année, voire l'exclusion de la Faculté.

L'information sur le plagiat fait partie intégrante de la formation académique, et les enseignants qui supervisent et évaluent des travaux d'étudiant doivent y être en tout temps attentifs.

Les règles suivantes visent à garantir de la part des membres de l'UNIL une utilisation correcte des sources d'information :

1. le respect de la propriété intellectuelle et de la vérité interdit que l'on fasse passer pour sien, fût-ce par omission, un travail que l'on n'a pas accompli ;
2. les sources doivent être citées clairement, de manière notamment à soumettre le travail au contrôle critique du lecteur qui peut ainsi apprécier par lui-même la qualité de l'information ;
3. les citations d'auteurs sont signalées par des guillemets ;
4. si les citations sont modifiées légèrement, fût-ce par la mise en évidence de certains mots, on le signalera (par exemple en indiquant: "souligné par nous");
5. les commentaires qui suivent de près un texte ou les travaux qui sont de simples adaptations doivent être signalés comme tels ("ici, nous suivons les idées de X, en les adaptant à notre contexte");
6. L'information scientifique recueillie sur Internet doit être identifiable : il n'est pas admissible de faire passer pour sien des travaux tout faits recueillis sur un site. L'usage actuel consiste à signaler l'adresse URL ainsi que la date de consultation.

PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES ET RESPECT DE L'INTEGRITE : POSITION

L'Université de Lausanne doit se porter garante auprès de la société de l'intégrité des chercheurs qui travaillent en son sein. Elle a donc inscrit dans sa Charte, au nombre de ses valeurs fondamentales, le savoir critique, soit "la production et la transmission des savoirs validés par des mécanismes collectifs de vérification, qui impliquent à la fois honnêteté, indépendance, interdisciplinarité, débat et transparence".

Authorship d'une publication scientifique

1. L'auteur d'une publication scientifique est la personne qui par son travail personnel a fourni une contribution scientifique essentielle au travail de recherche lors de sa planification, de sa réalisation, de son interprétation ou de son contrôle. Le fait de soutenir un projet sur le plan financier et organisationnel n'autorise pas à apparaître comme auteur ;
2. Le responsable du projet de recherche se porte garant de l'exactitude du contenu de la publication dans son entier. Les autres auteurs sont responsables de la véracité des assertions que leur position au sein du groupe de projet leur a permis de vérifier ;
3. Avant de soumettre tout manuscrit pour publication, le responsable du projet scientifique doit s'assurer de l'accord de tous les auteurs. De la même façon aucune personne participant à un projet de recherche ne peut soumettre un manuscrit pour publication sans avoir obtenu l'accord du responsable du projet ;
4. Les protocoles de laboratoire et l'historique de l'acquisition des données, ainsi que les publications qui en résultent doivent être suffisamment documentés pour que d'autres chercheurs puissent reproduire les résultats obtenus.

Sources

http://www.unil.ch/webdav/site/ssp/shared/rentree/formulaire_deontologie.pdf

http://www.unil.ch/webdav/site/fbm/shared/recherche/Affiliations_chercheurs/UNILdir4_2_integrite_scientifique.pdf